

INFORMATION AU PATIENT

Lecture de la carte eID (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que la lecture de votre carte Eid dans le cadre des soins de santé a pour objectif de vérifier votre identité et d'assurer la facturation correcte de vos soins.

Finalité

Vérification de l'identité et facturation des soins.

Base légale

Cette lecture est obligatoire (article 53 de la loi relative à l'assurance soins de santé).

Les données collectées

Nom, prénom, date de naissance, numéro NISS. Aucune donnée biométrique (empreintes digitales) n'est utilisée.

Vos droits

Vous disposez des droits suivants :

- Accès et rectification de vos données
- Limitation du traitement
- Réclamation auprès du DPO (DPO@imstam.be) et si nécessité auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD) contact@apd-gba.be

Responsable du traitement

Imstam SC – Contact DPO: DPO@imstam.be